

Avis de constitution

SOCIETE « HARMONY INVESTMENT GROUP » en abrégé « HIG »

Siège ABIDJAN ABOBO N'DOTRE, NON LOIN DU  
CARREFOUR KOBAKRO; LOT 160 ILOT 14, Lot 160, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HARMONY INVESTMENT GROUP »

en abrégé « HIG »

Objet :

- BTP ;
- Génie civil ;
- Aménagement foncier ;
- Lotissement et topographie ;
- Promotion immobilière ;
- Négoce ;
- Transit / douane ;
- Location de voitures et d'engins lourds ;
- Prestations diverses.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO N'DOTRE, NON LOIN DU  
CARREFOUR KOBAKRO; LOT 160 ILOT 14, Lot 160, Ilot 14

Dirigeant(s) M KROU N'DIN THIERRY SAINT-BLANC  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06306 du 15/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42076/GTCA/RC/2024 du 15/07/2024

